

Information inscription à l'école primaire (maternelle et élémentaire) 2022/ 2023:

L'inscription à l'école se réalise en deux étapes :

- une inscription en mairie de Loulay
- une admission à l'école primaire de Loulay avec le directeur (partie administrative).

En ce qui concerne la classe de petite section de maternelle Mme Godard (enseignante de cette classe) organisera un moment porte ouverte (dont la date et l'organisation restent à définir) afin que les familles puissent visiter les locaux de l'école maternelle avec leur enfant.

1) Pour l'inscription en mairie

- la fiche d'inscription sur la liste scolaire (voir pièce jointe)
- toutes les pages du livret de familles (page parent + enfant)
- (- pour les parents séparés le document du JAF s'il y a lieu.)

À partir d'avril vous pouvez vous rendre à la mairie de Loulay aux horaires d'ouverture au public. (lundi matin de 9h30 à 12h, mercredi 9h30 à 12 h et 14h à 17h, jeudi 9h30 à 12h et vendredi de 9h30 à 12h et 14h à 17h).

2) Pour l'admission à l'école :

Celle-ci ne pourra se faire qu'une fois l'inscription en mairie réalisée.

Ensuite il faudra prendre RDV à l'école en envoyant un mail à l'adresse:

e-loulay@ac-poitiers.fr dans lequel vous indiquerez

vos disponibilités en semaine (ou bien par téléphone au 05-46-33-88-30 mais pas durant les heures de classe car je suis avec mes élèves).

Les inscriptions à l'école débuteront à partir du 2 mai . Vous devrez venir avec le livret de famille et le carnet de santé.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez me joindre par mail à : **e-loulay@ac-poitiers.fr** ou par téléphone au 05 46 33 88 30

Cordialement

Le Directeur de l'école primaire de Loulay
Didier Vintras

